



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-37181>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-37181**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 20003019500123

Ville : NICE CEDEX 3

Code postal : 06203

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : 23V0976 - Entretien et réparation des instruments de musique de la ville de Nice-
Relance du marché n°22V0022- lot 5: entretien et réparation des instruments à vent famille des bois

Code CPV principal - Descripteur principal : 50860000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Procédure passée sans publicité ni mise en concurrence préalable. -
R.2122-2 du Code de la commande publique. Accord-cadre à bons de commande Mini : 5 000,00 EUR
Maxi : 30 000,00 EUR En valeur en EUR H.T. Durée (hors reconduction) : 12 mois Nombre de
reconductions éventuelles : 3

Critères d'attribution : critère unique du prix le plus bas

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Marché attribué le 26/03/2024 à la société tout pour la musique 4 RUE DEFLY 06000 NICE Le marché n'est pas susceptible d'être sous-traité. Le candidat retenu a proposé un montant prévisionnel à la PFU de : 21 268,40 EUR. Date de conclusion du contrat : 25/03/2024. Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L

521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours contre la validité du contrat conclu le 26/03/2024 dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. Vous pourrez consulter ce contrat à la Direction de la Commande Publique 1-3 route de Grenoble-LE CONNEXIO - 06364 Nice Cedex 04 - 4ème étage Tél. +33.04.97.13.44.70 Fax +33.04.97.13.29.19 Mail noura.fabre@nicecotedazur.org.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/03/2024